

LA MONIEZIOSE DE L'AGNEAU

Définition : maladie parasitaire interne, due à la présence, dans l'intestin grêle des ruminants et principalement des ovins, de ténias adultes du genre *Moniezia*. Synonymie: Téniasis.

CARACTERES GENERAUX DES CESTODES : ÉTIOLOGIE

De forme rubanée, ils sont composés de segments disposés en chaîne (le strobile) et munis à leur extrémité antérieure d'un organe de fixation, le scolex. Ils sont dépourvus de tube digestif, hermaphrodites. Leur cycle nécessite pour s'accoupler la présence d'un hôte intermédiaire. Leurs oeufs sont munis de 3 enveloppes, l'enveloppe interne : embryophore, possède à l'un de ses pôles 2 appendices effilés aux extrémités croisées : l'appareil piriforme.

Moniezia Expansa appartient à la classe des cestodes et à la famille des Anoplocéphalidés.

DESCRIPTION DU PARASITE :

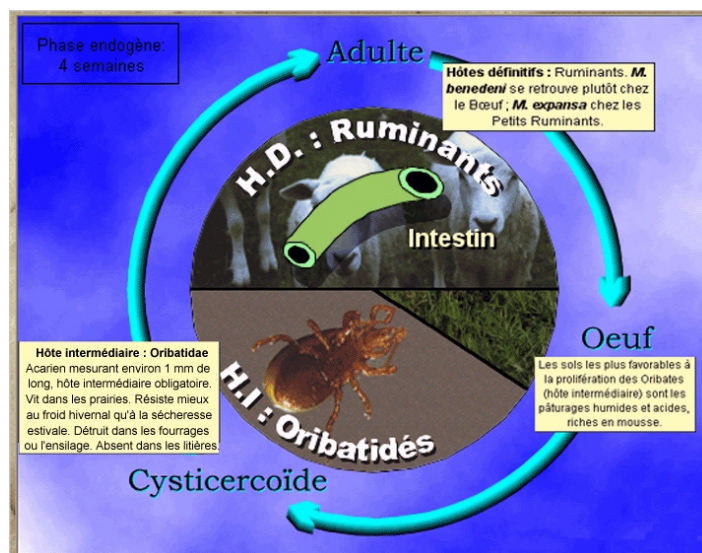
Sa longueur est de 3 à 5 m, pour une largeur de 1 à 2 cm. Il possède un scolex fin de 700 à 800µm, portant 4 ventouses saillantes de 200 à 300 µm, ainsi que des pores génitaux bilatéraux. Des glandes interproglottidiennes sont présentes au bord postérieur des segments.

D'autres espèces ont été décrites chez le mouton *Moniezia Benedeni* et *Stilesia Globipunctata*.

Il nécessite un hôte définitif : le mouton, et un hôte intermédiaire : un acarien (Oribate).



LE CYCLE DE MONIEZIA EXPANSA :

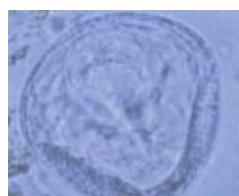


Chez le mouton :

Moniezia est un ver hermaphrodite dont les segments successifs sont indifférenciés pour les antérieurs, mûrs pour les intermédiaires, ovigères pour les postérieurs, chacun de ceux-ci pouvant contenir jusqu'à 10000 oeufs embryonnés.

Les oeufs forment une pyramide à 6 faces, ils mesurent de 50 à 60 µm et sont libérés sur le milieu extérieur lors de l'expulsion des segments ovigères avec les fécès et leur éclatement. Ils contiennent un embryon hexacanthe.

Leur résistance dans le milieu extérieur est conditionnée par l'hygrométrie : 4 mois en milieu humide, 1 mois en milieu sec ; ils sont sensibles au gel et aux UV, ainsi qu'aux variations thermiques : détruits en 1 à 3 jours à 45°C; en 20 à 25 jours à 30°C.



Moniezia EXPANSA

Description : œuf de taille moyenne, Contient un embryon hexacanthe dans l'appareil piriforme. Oeuf de *M. globuleux*, à coque épaisse et lisse. EXPANSA plutôt de contour triangulaire. Taille : 60-90 µm. Résistance : 1-2 mois.

L'hôte intermédiaire :

C'est un acarien : l'oribate, d'une taille de 0.5 à 1 mm, il est dépourvu d'yeux et possède un tégument dur. Il vit dans le sol, on peut en trouver plusieurs milliers par m². Il est coprophage essentiellement (déchets organiques). Il est mobile, se déplace sur les végétaux mais insuffisamment pour disséminer le parasite d'une pâture contaminée à une saine. Il préfère les prairies acides, humides, riches en humus et pâturées en permanence ; on le rencontre rarement sur des terres cultivées. Sa longévité peut atteindre 12 à 18 mois, il manifeste un hygrotopisme positif ; peu sensible aux variations thermiques, il craint la sécheresse.

L'oribate s'infeste en ingérant les oeufs contenus dans les segments ovigères émis avec les crottes des moutons parasités. Les embryons hexacanthés sont libérés dans le tube digestif de l'acarien, ils gagnent la cavité générale et se transforment en larve cysticercoïde. L'infestation opère une sélection importante parmi les oribates : mort, stérilisation.

La larve cysticercoïde, globuleuse, mesure de 180 à 200 µm, un seul oribate peut en loger 3 à 4, une immunité provoque une inhibition des formes jeunes par les formes plus âgées, leur développement se fait en 2 à 3 mois à 25°C plus lentement à température inférieure. Elles peuvent vivre aussi longtemps que leur hôte : 12 à 18 mois et comme eux seront détruites par la sécheresse ou résisteront à l'hiver.

L'infestation des pâtures :

Impossible d'un terrain à l'autre par l'oribate lui-même, elle se réalise uniquement à la faveur de déplacements de lots ou de troupeaux parasités. Elle se pérennise surtout par la survie des oribates l'hiver, un peu par les animaux parasités. Les parcs humides, recouverts d'humus, permettent le mieux la survie des oribates ; les prairies artificielles réensemencées après labour perturbent la vie des oribates et les exposent à la sécheresse.

Chez le mouton :

L'agneau s'infeste par ingestion de l'oribate lors d'un repas d'herbe ; la larve cysticercoïde est libérée dans l'intestin grêle où elle se strobilise après fixation du scolex larvaire sur la muqueuse ; un ténia adulte capable de pondre sera formé en 6 semaines environ (période pré patente).

ETUDE CLINIQUE

Les agneaux (< 6mois) sont plus sensibles que les adultes, état d'entretien médiocre et surpâturage favorisent l'infestation. C'est une maladie à caractère saisonnier : printemps, automne, qui touche l'agneau d'herbe.

Elle se manifeste par un état de subanémie, une laine sèche, cassante, « frisottée » ; diarrhée, constipation, ballonnement alternent ; la croissance est retardée et on note la présence d'anneaux dans les crottes et autour de l'anus.

Des complications infectieuses d'entérotoxémie peuvent survenir. Un parasitisme interne est fréquemment associé (coccidiose, strongyloïdose, nématodirose...).

PHYSIOPATHOGENIE

Les ténias exercent leur activité pathogène par : perturbation du transit, irritation mécanique par les scolex et les mouvements du parasite, sécrétion de substances toxiques et action spoliatrice (longueur à 4 sem=2 cm, à 7 sem=2 m!). Une immunité est acquise au bout d'une période de contact de 2 à 3 mois, par des réactions anaphylactiques dans l'intestin grêle, rendant difficile la survie des *Moniezia*.

DIAGNOSTIC :

Il s'effectue sur l'animal vivant par la présence d'anneaux ovigères dans les crottes (frais ou desséchés en grains de riz) ; sur l'animal mort par la présence de ténias dans les intestins.

Diagnostic labo : [Cf. Fiche 7 "diagnostic labo"]

STRATEGIES DE CONTROLE :

Elles doivent tenir compte de la période d'infestation maximale (liée à la période d'agnelage) et d'activité des oribates, du mode de logement des brebis et agneaux depuis la mise bas (plein air, semi plein air, bergerie), de la nature des pâtures, du parasitisme associé.

Ténicides stricts :

- Praziquantel (Cestocur®) 3.75 mg / kg.

Ténicides Strongylicides :

- Probenzimidazoles :

Netobimin (Hapadex®) : 10mg/kg

- Benzimidazoles :

Mebendazole (Supaverm®) : 15mg/kg

Oxfendazole (Synanthic®, Oxfenil®, Duotech®) : 5mg/kg

Albendazole (Valbazen ovine®, Disthelm 2,5%®) : 3.8 mg/kg

Ténicides Fasciolicides :

- Salicylanilidés :

oxyclosanide (Douvistome®, Zaniil®, Spectril®,

Imena®) : 15 mg / kg.

Mesures sanitaires :

Les ténicides habituellement employés n'ont pas d'action ovicide, la lyse des segments ovigères réensemence le milieu extérieur, les agneaux traités doivent donc séjourner au moins 12 heures en bergerie avant d'être remis en pâture ; si possible faire pâturer des prairies récentes, clôturer les bordures.

Destruction des hôtes intermédiaires:

Hersage, labour profond des prairies, permettent la destruction des mousses, l'inhibition de la formation d'humus, et la diminution de l'acidité du sol. Des anticryptogamiques peuvent être utilisés: sulfate ferreux (300kg/ha) ou des alcalinisants : Chaux (600 kg/ha), Cyanamide Calcique (150 kg/ha).